



# Service sanitaire en Franche-Comté

Près de 900 étudiants en santé s'engagent dans des actions de prévention

Dossier de presse  
Mars 2019



# SOMMAIRE

---

<b>Communiqué de synthèse</b>	<b>3</b>
<b>Le service sanitaire</b> Objectifs	<b>4</b>
<b>Mise en œuvre en Franche-Comté</b> Des chiffres qui confirment l'intérêt à agir Les étudiants en santé concernés Préparation, réalisation et évaluation des actions de prévention Lieux d'action et public cible	<b>5</b>
<b>Calendrier et perspectives</b>	<b>7</b>

# COMMUNIQUÉ DE SYNTHÈSE

Le 15 mars 2019, Valdahon ; le 18 mars 2019, Septmoncel

## **Mise en œuvre du service sanitaire en Franche-Comté : près de 900 étudiants en santé s'engagent dans des actions de prévention**

**Piloté par l'ARS Bourgogne Franche-Comté, l'Université de Franche-Comté et le Rectorat de Besançon, le service sanitaire des étudiants en santé vise à former les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire. Cette année, ce sont près de 900 étudiants en santé qui interviennent auprès de la population franc-comtoise pour promouvoir les comportements favorables à la santé.**

Mis en place à la rentrée universitaire 2018/2019, le service sanitaire des étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé. Il prend la forme d'interventions de prévention visant à promouvoir les comportements favorables à la santé auprès de publics identifiés comme prioritaires : en établissements scolaires et d'enseignement supérieur, entreprises, lieux de privation de liberté, établissements pour personnes âgées, etc.

En Franche-Comté, plus de 200 structures d'accueil ont été identifiées pour la mise en place d'actions de prévention : dans des établissements de l'Éducation nationale (61 écoles et 53 établissements du second degré), des établissements agricoles et privés, à l'Université au sein du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé, dans des maisons de santé et au sein d'un service de protection maternelle et infantile (PMI).

Quatre thématiques ont été retenues en lien avec les priorités de la politique régionale de santé menée par l'ARS et les structures d'accueil : conduites addictives, nutrition et activité physique, vaccinations, hygiène corporelle.

Tous les étudiants reçoivent une même formation en prévention et promotion de la santé avant d'intervenir auprès de différents publics.

Le service sanitaire représente l'équivalent d'une période de six semaines de formation à temps plein. Inclus dans la maquette de formation, il est obligatoire pour l'obtention de leur diplôme.

Après évaluation de cette première année de mise en application, le dispositif a vocation à être reconduit chaque année auprès de publics considérés comme prioritaires sur des thématiques en cohérence avec les priorités de prévention de la région.

### **Contacts presse**

Mathilde BUTTEFEY – Chargée de communication au Rectorat  
06 76 62 69 81

Lauranne COURNAULT – Conseillère presse de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté  
06 43 64 20 24

Pauline BELTZ – Chargée de communication et des médias à l'université de Franche-Comté  
06 17 22 64 22

# LE SERVICE SANITAIRE

Mis en place à la rentrée universitaire 2018/2019, le service sanitaire des étudiants en santé s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale de santé dont le premier axe est de mettre en place une politique de prévention et de promotion de la santé. Il se traduit par la réalisation d'actions concrètes. Des expériences analogues menées dans d'autres pays, à moindre échelle, montrent l'efficacité de ces actions sur l'acquisition par les étudiants de compétences, promesse d'une transformation de long terme de l'action des professionnels de santé.

## OBJECTIFS

- >> Initier tous les futurs professionnels de santé aux enjeux de la prévention primaire et de la promotion de la santé** ; développer leur compétence à mener des actions auprès de tous les publics
- >> Assurer des actions de prévention et de promotion de la santé auprès de publics divers (écoles, universités, entreprises, lieux de privation de liberté, établissements médico-sociaux etc.)** notamment sur les thématiques des conduites addictives, de la nutrition et de la promotion de l'activité physique
- >> Lutter contre les inégalités territoriales et sociales en santé** en veillant à déployer les interventions auprès des publics les plus fragiles
- >> Favoriser l'autonomie des étudiants dans le cadre d'une pédagogie par projet** et renforcer le sens de leur engagement dans leurs études
- >> Favoriser l'interprofessionnalité et l'interdisciplinarité** des étudiants en santé par la réalisation de projets communs à plusieurs filières de formation

## UNE PREMIÈRE EN EUROPE

La mise en place d'une politique publique de service sanitaire à l'échelle nationale est inédite. Des initiatives proches ont été développées sous forme de modules optionnels dans des formations de santé au Canada et aux États-Unis, mais concernent le plus souvent un nombre réduit d'étudiants.

# MISE EN ŒUVRE EN FRANCHE-COMTÉ

---

Le dispositif est piloté par un comité régional composé notamment de représentants de l'ARS, des académies de Besançon et de Dijon, des universités de Bourgogne et de Franche-Comté, des instituts de formation en kinésithérapie et soins infirmiers, des acteurs de la prévention et promotion de la santé, de la DIRECCTE, du conseil régional ou des conseils départementaux, etc.

En Franche-Comté, l'ensemble des filières de formation en santé concernées par le service sanitaire (l'UFR Sciences de la santé (maïeutique, médecine, pharmacie), 2 instituts de formation en kinésithérapie, 6 instituts de formation en soins infirmiers) ont œuvré à construire un projet commun porté par 11 référents pédagogiques issus de chacune des structures de formation. Ainsi, l'interprofessionnalité a été assurée dès la phase initiale du projet.

En Franche-Comté, quatre thématiques ont été retenues en lien avec les priorités de la politique régionale de santé menée par l'ARS et les structures d'accueil : conduites addictives, nutrition et activité physique, vaccinations, hygiène corporelle (bucco-dentaire, etc).

## DES CHIFFRES QUI CONFIRMENT L'INTÉRÊT À AGIR

---

- 28,6 % de fumeurs chez les 18-75 ans en Bourgogne Franche-Comté contre 26,9 % à l'échelle nationale
- 15,5 % d'usagers réguliers d'alcool à 17 ans (12,3 % au niveau national)
- 15 % des adultes obèses (même proportion à l'échelle nationale)

## LES ÉTUDIANTS EN SANTÉ CONCERNÉS

---

Sur l'année universitaire 2018/2019, **près de 900 étudiants en santé** de l'université de Franche-Comté sont engagés dans des actions de prévention primaire :

- 486 étudiants en 2<sup>ème</sup> année de soins infirmiers,
- 213 étudiants en 3<sup>ème</sup> année de médecine,
- 81 étudiants en 4<sup>ème</sup> année de kinésithérapie,
- 25 étudiants en 4<sup>ème</sup> année de maïeutique,
- 70 étudiants en 5<sup>ème</sup> année de pharmacie.

## PRÉPARATION, RÉALISATION ET ÉVALUATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION

---

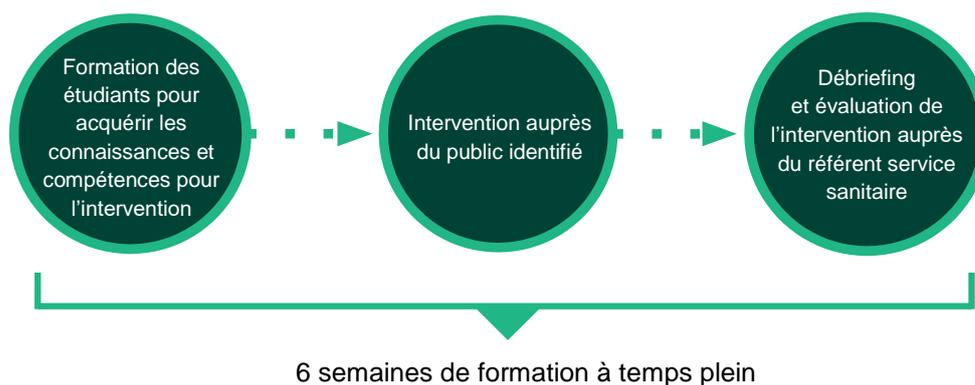
Avant de réaliser leur action, tous les étudiants reçoivent une même formation à la prévention et à la promotion de la santé leur permettant d'acquérir les connaissances, les compétences et savoir-être nécessaires à la réalisation de l'action auprès du public. L'université de Franche-Comté a dans ce cadre, mis en place une plateforme pédagogique en ligne comprenant plusieurs modules de formation.

Dans un second temps, les étudiants regroupés en équipe interprofessionnelle, principalement de 4, préparent leur action de prévention avec le référent de proximité de la structure d'accueil. Ce temps de préparation est ponctué par trois sessions de regroupement animées par des tuteurs de groupe (enseignants universitaires, formateurs des instituts de formation, IREPS, ANPAA, MSA Franche-

Comté, ASEPT, REPOP, SOLEA BIS). La troisième session est une session principalement dédiée à la simulation avec pour objectif de permettre aux étudiants de conduire une action de prévention adaptée à un public cible et d'une durée déterminée.

Les étudiants interviennent ensuite dans la structure d'accueil pour y mener leur action sous la forme d'animations (ateliers interactifs, etc) adaptées à leur public cible ; intervention qui sera évaluée auprès de ce public cible par les étudiants. Le retour d'expérience, incluant l'évaluation des actions de prévention primaire, est réalisé lors de la 4<sup>ème</sup> session de regroupement avec les étudiants, les référents de proximité et les tuteurs de groupe.

Le service sanitaire représente l'équivalent d'une période de six semaines de formation à temps plein et est obligatoire pour l'obtention du diplôme (inclus dans la maquette de formation).



## LIEUX D'ACTION ET PUBLIC CIBLE

En Franche-Comté, **plus de 200 structures d'accueil** ont été identifiées pour la mise en place d'actions de prévention.

- 75 % concerne des établissements de l'Éducation nationale  
*public cible : élèves de maternelle/primaire, collégiens, lycéens, personnel des services académiques*
- 7 % des établissements agricoles ou privés  
*public cible : élèves de maternelle/primaire, collégiens, lycéens*
- 7 % à l'Université de Franche-Comté au sein du service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé  
*public cible : étudiants, personnels de l'université*
- 10 % au sein des maisons de santé  
*tout public*
- et 1 % dans les services de protection maternelle et infantile  
*public cible : enfants, adultes*

### Comment les structures d'accueil ont-elles été choisies ?

Au sein de l'Éducation nationale, par exemple, les établissements ont été identifiés sur la base du volontariat après un appel à candidature en respectant autant que possible les priorités définies au niveau académique, en lien avec le cadre du service sanitaire : territoires ruraux et réseaux d'éducation prioritaire, lycées professionnels, logique de réseau s'inscrivant dans le parcours éducatif de santé. Les structures d'accueil se répartissent harmonieusement sur l'ensemble du territoire franc-comtois, contribuant ainsi à lutter contre les inégalités territoriales d'intervention en santé.

# CALENDRIER ET PERSPECTIVES

---

Les actions de prévention sont réalisées sur tout le territoire franc-comtois sur la période du 11 mars au 22 mars 2019. S'en suivra une évaluation du dispositif franc-comtois avec l'ensemble des acteurs en vue d'apporter des pistes d'amélioration et préparer la future rentrée universitaire (ouverture vers d'autres structures d'accueil prenant en compte les inégalités territoriales de santé et d'autres publics cibles spécifiques, etc.).

